



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

<https://www.aphg.fr>

> L'enseignant > Espace prépas > Prix & concours scolaires > Prix de Géographie de l'AMOPA 2015



Prix de Géographie de l'AMOPA 2015

Concours scolaire national 2014-2015

jeudi 25 septembre 2014

Le Prix de Géographie de [l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques \(AMOPA\)](#) sur l'initiative et grâce à la générosité de Jean Sarraméa et Alice Griotier est un concours ouvert aux étudiants de Première année des Universités (Histoire et Géographie), aux élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, aux élèves des classes des Lycées (Seconde, Première, Terminale).

Les travaux

Les domaines d'expression géographique suivants sont proposés aux candidats :

- ☞ Soit le compte rendu d'un voyage d'études, illustré de cartes et paysages à titre de preuve
- ☞ Soit l'élaboration d'un projet virtuel ou réalisé d'aménagement du territoire à l'échelle locale (par exemple : communauté de communes) ou régionale ou transfrontalière
- ☞ Soit une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.

Le jury prendra en compte la dimension humaine et culturelle.

Le jury appréciera les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

L'utilisation d'un projet existant sur Internet ne sera pas acceptée.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe de l'élève ; nom, adresse postale et électronique de l'établissement), devront être adressées, avant le 30 septembre 2015, date impérative à :

Secrétariat national de l'AMOPA - Service Concours - 30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

La signature du professeur de géographie de l'élève, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

Les prix

Les prix seront attribués le 15 octobre 2015.

Le 1^{er} prix sera invité à Paris pour y recevoir le prix de 2 500 euros.

En fonction des décisions du jury, un deuxième et un troisième prix seront décernés pour une valeur de 1 500 et 500 euros.

Chacun s'engage à respecter le règlement et les décisions du jury mis en place par l'AMOPA nationale.

Pour tout renseignement complémentaire

Secrétariat national de l'AMOPA

Service Concours

30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

Courriel : amopa.courriel@orange.fr

Toutes les informations en pièce jointe.

- [Site de l'AMOPA.](#)